



*Bulletin
d'informations
municipales*



*La municipalité vous souhaite
une excellente année 2016*

Janvier 2016 - N°3

Les infos utiles

Horaires mairie.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée

Numéros utiles.

- Mairie : **04 70 47 20 17**
- Agence Postale Communale : **04 70 20 92 20**
- École maternelle (route de Treban) : **04 70 47 29 44**
- École élémentaire (route de Tronget) : **04 70 47 29 45**
- Cantine : **04 70 47 27 34**
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou **04 70 47 10 02**
- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Permanence des soins : **04 70 48 57 87**
- SIVOM : **04 70 46 81 80**
- ERDF Dépannage : **09 726 750 03**



Horaires Agence Postale Communale.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	Fermée
Jeudi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée



Horaires Trésorerie LE MONTET (04 70 47 15 53)		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Mardi	8h30 - 11h45	Fermée
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Jeudi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	
Samedi	Fermée	

Horaires déchetterie TRONGET.				
Jours	HIVER : du 01/11 au 28/02		ETE : du 01/03 au 31/10	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Lundi	Fermée		Fermée	
Mardi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée
Jeudi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée

Permanence des élus.

Présence en mairie du Maire et/ou des Adjointes tous les samedis matin. Possibilité d'être reçu à d'autres moments en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Chères Cressangeoises et chers Cressangeois,

Voici notre nouveau bulletin. Je souhaite vivement qu'il constitue un lien permanent entre vous tous, habitants de Cressanges, et l'équipe municipale. Il fait tour à tour le point sur les principaux dossiers de la commune et la vie associative. Il est le reflet de l'engagement de l'équipe municipale qui m'entoure, du travail des employés communaux au quotidien et de l'implication des associations et de nombreux bénévoles pour animer la commune. Que chacun soit ici remercié pour sa contribution à faire vivre notre commune et à améliorer la qualité de vie de ses habitants !

Nous poursuivons la mise en œuvre de nos engagements.

- La réalisation de l'aménagement du lotissement touche à sa fin ; ce sont 10 lots disponibles à la vente dès à présent.

- Le bureau d'études « Réalités » accompagne la commune dans l'élaboration du projet d'aménagement du bourg, avec pour objectif une réalisation en 2016.

- Le choix de l'architecte pour travailler sur la rénovation de l'espace associatif et la bibliothèque à l'emplacement de l'ancienne cantine vient d'être finalisé.

- L'évaluation de la voirie communale est terminée ; nous allons pouvoir engager un calendrier de rénovation de notre voirie, en fonction des priorités de travaux et de nos moyens financiers.

Le Conseil municipal a délibéré sur la création d'un Conseil municipal d'enfants et de jeunes : c'est notre volonté d'associer la jeunesse à la vie de la commune.

2015 se termine alors que notre pays vient de vivre des moments douloureux, qui interpellent les fondamentaux de notre République.

Faisons vivre notre devise républicaine « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ».

Préservons la liberté, les libertés de penser, de s'exprimer dans le respect des différences. Veillons à faire de l'égalité un principe permanent de nos actes. Faisons vivre et grandir la fraternité : elle est la seule issue aux turbulences sociétales que nous vivons.

Vivre ensemble, faire participer les citoyens aux décisions pour redonner le véritable sens au mot « politique » et redonner confiance entre les citoyens et les élus est notre feuille de route. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, à consulter le site internet de la commune : www.cressanges.fr.

En mon nom personnel et au nom de celui du Conseil municipal, je vous adresse à chacun d'entre vous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année et vous invite à la cérémonie des vœux le 10 janvier à 10h30.

Marie-Françoise LACARIN

Maire de Cressanges



SOMMAIRE :

P2 : infos utiles

P3 : édito, sommaire

P4 & 5 : investissements et travaux

P6 à 8 : vie de la commune, CCAS

P9 & 10 : école et autour

P11 à 14 : associations & commémorations

P15 : intercommunalité

P16 : autres infos

Directeur de publication :

Marie-Françoise LACARIN – Maire

Rédacteur en chef :

Jean-Charles RIBIER –
1^{er} adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction :

Maryline SERGERE
Maryse POTEUX
Damien CLUZEL

Jean-Philippe GARNIER
Sébastien LASCAUX

Impression :

Communauté de communes Bocage Sud

Les investissements et les travaux



Lotissement

L'aménagement du lotissement "Clos MONTPEROUX" a été réalisé par l'entreprise EUROVIA sur les mois d'octobre et novembre. L'aménagement paysager a été réalisé en décembre par l'entreprise SANTERRE.

La phase de commercialisation des 10 lots disponibles à la vente va débuter sur le début de l'année 2016. Les prix s'échelonneront de 13 700 € à 24 000 €.

Contribution de la commune : 45 000 € sur 6 ans dont 11 000 € sur 2015.

Contrat Communal d'Aménagement du Bourg – CCAB

La commune engage la dernière tranche du CCAB, afin de réaliser l'aménagement des entrées de bourg route de Tréban et route de Châtillon sur la départementale D18, ainsi que route de Tronget sur le segment entre les deux écoles avec pour objectif la sécurisation du trajet des enfants.

Le bureau d'études « Réalités » s'est vu confier la maîtrise d'œuvre pour un montant de 9 680 € HT. Sa mission est de proposer à la municipalité un projet d'aménagement dans un budget contraint. Il devra prendre en compte les questions de circulation des piétons, de stationnement des véhicules des riverains, en interdisant celui des poids lourds dans le bourg, et retravailler l'accessibilité...

Notre souhait est de concevoir des aménagements qui préservent le caractère paysager. Il ne s'agit pas de reproduire la ville à la campagne.

Une première proposition du maître d'ouvrage sera présentée lors de la cérémonie des vœux et les riverains seront invités à une réunion de travail pour recueillir leurs remarques.

La réalisation de ces travaux est prévue pour 2016.

Aménagement Bibliothèque & espace associatif

La municipalité souhaite créer un équipement fédérateur en cœur de bourg qui accueillerait la bibliothèque, un pôle associatif et un espace informatique. Il doit être à la fois capable d'offrir les services souhaités mais aussi de créer du lien sur la commune.

Plusieurs hypothèses ont été étudiées : soit une rénovation totale des bâtiments existants, soit une construction neuve ou une solution intermédiaire entre construction et rénovation.

Après de nombreux échanges et avis des services compétents, nous avons retenu le principe de réhabiliter l'ancienne cantine, de construire une extension sur l'arrière aujourd'hui en terrain vague et de supprimer la partie garage pour créer une liaison avec la rue principale, tout en préservant l'espace fermé de la cour.

Sept cabinets d'architectes ont répondu à l'appel d'offre, c'est l'architecte Jean-Luc TRONCHE d'Huriel qui a été retenu, notre objectif étant une réalisation sur l'année 2016.

Travaux et divers équipements

Réalisés :

- × Étanchéité de la toiture de la salle des fêtes et de l'accueil de loisirs par l'entreprise JEUDI (5398 € HT),
- × Chemin d'accès à la coopérative agricole par l'entreprise TRANCHATILLONNAIS (4399,20 € HT),
- × Chemin des Martinats par l'entreprise COLAS avec l'appui technique de l'ATDA (5000 € HT).

En projet :

- installation d'un lave vaisselle à la salle annexe et réfection des peintures.



De la vaisselle a été achetée pour la salle annexe, afin de permettre aux locataires de ce local de disposer d'une cinquantaine de couverts. Cet équipement facilite le travail des agents communaux et leur évite des transferts de vaisselle du centre socio culturel à la salle annexe, avec le risque important de casse.

Équipements réalisés par les agents communaux Eric et Bruno :

- ✓ Remise en conformité des jeux dans la cours de l'école primaire (350 €),
- ✓ Peinture dans les écoles (500 €),
- ✓ Bac à sable écoles (360 €)



Accessibilité des équipements

La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

10 ans déjà... Aussi le législateur a, par le biais des « Agenda d'accessibilité programmée » dit Ad'AP, engagé les collectivités à inscrire dans un calendrier plus contraint la programmation de la mise en accessibilité de leurs équipements et installations.

Pour le faire, nous avons accueilli le président de l'APF de l'ALLIER, M. Lacombe, avec qui nous avons pu échanger. Si des travaux ont déjà été accomplis, il nous reste des mises en accessibilité à réaliser... telles que la circulation des piétons, la salle annexe et ses sanitaires, l'accès à l'église, à la Mairie...

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La vie de la commune

Chantier international des jeunes - été 2015

Cet été, durant 10 jours, avec la collaboration de l'association le Créneau,

nous avons reçu un chantier international de jeunes. Notre commune a accueilli ces bénévoles provenant de différents horizons (Mali, Madagascar, Corée du Sud, Turquie, Croatie, Allemagne, République tchèque, Espagne, Canada, Russie).

Un pot de bienvenue a été organisé par la municipalité en conviant les représentants de nos associations et toutes les personnes qui souhaitaient découvrir ou partager d'autres cultures.

Ils ont profité de la présence d'un « guide-chauffeur » cressangeois pour visiter notre Bourbonnais : Noyant d'Allier, Souvigny, Moulins et Vichy.

Ces jeunes, encadrés par des volontaires de notre commune, ont débroussaillé une partie du chemin de l'Erain. Ils ont effectué un repérage du circuit de huit kilomètres avec un départ du plan de foire de Cressanges permettant de découvrir le bocage.



Pour clôturer leur séjour, nos hôtes avaient concocté un buffet composé de plats traditionnels de leur pays afin de nous faire déguster leurs spécialités.

Cette période de vie en communauté a permis aux jeunes de faire connaissance, de créer des liens et d'échanger avec la population locale.

Classique en Bocage à Cressanges ...

Beau succès pour l'édition 2015 du Festival Classique en Bocage à Cressanges.

Plus de 300 personnes se sont déplacées à l'église St Julien pour écouter l'Orchestre d'Auvergne, composé d'une vingtaine de musiciens.

Sous la direction d'Amaury Coeytaux, l'ensemble a interprété des œuvres majeures de Bach et Mendelssohn, pour le plaisir de tous.

En 2016, Cressanges fera l'ouverture du festival le dimanche 26 juin à 17h. Nous accueillerons l'Orchestre Symphonique des Dômes, composé de 60 musiciens.



Aire de camping cars

Elle offre une pause appréciée des camping-caristes (eau, électricité, , vidange, sanitaires sont à disposition) En 2015, elle a accueilli 329 véhicules.

État civil 2015

Mariages

- Damien BERTHON et Gaëlle FIEVET : le 03 janvier 2015
- Jean-Bernard FREYDIER et Emilie COULON : le 22 août 2015
- Nicolas RIBIER et Julie BISSONNIER : le 5 septembre 2015
-

Naissances :

- Maël CHATUT né le 24 mai 2015
- Lucas FRANCHISSEUR né le 21 juillet 2015
- Jodie JOURDAINE née le 05 septembre 2015
- Paul BONIN né le 07 décembre 2015

Décès :

- André Roger RIBIER décédé le 16 février 2015
- Jeannine LAUDE, épouse LEPEIX, décédée le 03 mars 2015
- Annie CHARTIER, épouse BERGER, décédée le 13 mars 2015
- Jacqueline CHOPIN, épouse VERNIN, décédée le 12 juillet 2015
- Jean CHANET décédé le 17 septembre 2015
- David PERRIER décédé le 26 octobre 2015
- Edith BOULICOT, ép. TABUTIN, décédée le 9 décembre 2015



Conseil municipal des Enfants

Lors de sa réunion du 26 novembre dernier, les conseillers municipaux ont décidé à l'unanimité de mettre en place un Conseil municipal des Enfants. Celui-ci s'adressera à tous les enfants de la commune nés entre 2003 et 2007. Ils recevront une invitation pour une réunion de présentation en début d'année. Cette initiative a pour but d'associer les enfants de la commune à la gestion municipale, en étant force de proposition. De plus, cela contribue à l'émergence d'une conscience civique grâce à un apprentissage concret de la citoyenneté...

Quelles démarches administratives pour la réalisation de vos futurs travaux ?

Quand doit-on faire un permis de construire ?

- × Pour toute construction nouvelle
- × Pour l'agrandissement d'une maison, si les travaux ajoutent une surface de plancher supérieure à 20 m²

Attention : n'oubliez pas de transmettre le certificat de fin de travaux dès que ces derniers sont terminés

A quel moment doit-on faire une déclaration préalable ?

- ✓ Pour des travaux de petite surface de plancher : de 5 à 20 m² (abri de jardin, terrasse, piscine...)
- ✓ Pour des travaux qui changent l'aspect extérieur de la maison (changement de porte par une fenêtre, pose de velux...)

Passage à la TNT HD

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Êtes-vous prêts ?



L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant !

Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)

La vie de la commune

Boulangerie :

Début octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jacky MARTIN, boulanger à St Pourçain sur Sioule, qui a repris le fonds de commerce de la boulangerie de notre commune.

Dans un premier temps, pour des raisons d'organisation, Monsieur MARTIN a approvisionné son étal avec des produits confectionnés à St Pourçain. Il propose à la vente une grande variété de pains, viennoiseries, pâtisseries, entrées salées, sandwiches et des spécialités du terroir telles que pompes aux grattons et pâtés aux pommes de terre.

Avec la volonté de satisfaire au mieux les clients, l'équipe s'est étoffée depuis le 1^{er} décembre avec l'arrivée d'Eric qui assure la fabrication du pain et des viennoiseries, Sophie continuant à s'occuper de la vente.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans notre commune et nous vous encourageons à venir les rencontrer et découvrir leurs spécialités pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 7h à 13h et de 16h30 à 18h30

Dimanche : de 7h à 13h

Fermé le mercredi

Tél : 04.70.45.44.20



Le CCAS

Comme l'an passé, le traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale a attiré un grand nombre de convives au Centre Socio-Culturel. En effet, plus de quatre-vingts personnes ont pris place autour de la table le samedi 24 octobre pour savourer le délicieux repas préparé par Dominique GUERIAUD et servi par les membres du CCAS. Le thème retenu cette année était « musiques et chansons françaises ». Plusieurs instruments de musique et quelques vieilles partitions étaient exposés pour le plaisir des plus curieux. Surtout, c'est l'animation musicale assurée par Christelle et Nicolas qui a réjoui les amateurs de danse jusque dans la soirée.



Comme il est de coutume, les personnes résidant en maison de retraite seront visitées par les membres du CCAS, qui leur apporteront un colis de Noël composé de chocolats et de petits-fours de nos commerçants locaux.

Des nouvelles des écoles...

C'est de bonne heure le matin du mardi 1^{er} septembre que les écoliers fréquentant l'école de Cressanges ont repris le chemin de la classe. Pour l'année scolaire 2015-2016, la répartition est la suivante :

- 7 enfants en Petite Section + 6 enfants en Moyenne Section avec Mme FUSIL, aidée de Cécile THOLLET (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), route de Treban,
- 8 enfants en Grande Section + 10 CP avec Mme WINTENBERGER et Mme TABARDIN (le vendredi), aidée d'Illiona FOSSE (ATSEM), route de Tronget,
- 21 CE1 avec Mme HENNEGRAVE, route de Tronget.

Il est à noter que les enfants de moins de 3 ans pourront intégrer l'école maternelle en Toute Petite Section à partir de janvier 2016, en matinée (voir auprès de Mme FUSIL pour plus de renseignements).

Autour de l'école

Les Temps d'Activités Périscolaires...

Après une première année de mise en route, les TAP sont de retour depuis la rentrée, le mardi et le vendredi de 15h20 à 16h15. Quelques aménagements ont été apportés, suite à un travail collaboratif mise en place dans le cadre de la rédaction du Projet Éducatif Territorial (PEDT), validé par les services de l'Éducation nationale.

Les élèves de l'école maternelle route de Treban sont pris en charge par Cécile THOLLET, qui reçoit l'appui de M. Jacques MEYER, bénévole au sein de l'Association Lire et Faire Lire. Ensemble, ils familiarisent les enfants à la lecture et au conte.

Les enfants des classes de l'école route de Tronget sont partagés entre plusieurs activités : motricité avec Evelyne BRUHAT, jeux avec Illiona FOSSE, arts créatifs avec les animateurs du Centre social du Montet et musique avec Frédéric BERTRAND.

Suite à la réunion d'étape tenue dernièrement, il a été retenu le principe de proposer aux enfants les différentes activités sur des cycles de 6 semaines et non un trimestre complet. Ainsi, tous participeront à chacune des activités au moins une fois. Ensuite, possibilité leur sera donnée de s'inscrire à nouveau à deux d'entre elles.

Environ 85% des enfants scolarisés à Cressanges participent aux TAP, qui sont toujours gratuits pour les familles.

Une cinquantaine d'enfants accueillis à la cantine

Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont découvert un nouveau visage à la cantine municipale. Pendant l'indisponibilité de Christine BERTHON pour raison de santé, c'est Marie-Noëlle GIRAUD qui œuvre aux fourneaux. Aidée dans sa tâche par Béatrice, Marie-Noëlle élabore les menus, s'occupe des commandes et cuisine des plats aux saveurs alléchantes pour satisfaire les papilles des petits gourmets. Il n'est sans doute pas rare que vous la croisie dans les rayons de l'épicerie ou à la boulangerie. Soucieuse de régaler ses convives, Marie-Noëlle assure également le service de restauration le mercredi pour les enfants de l'Accueil de Loisirs.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Cressanges.



Autour de l'école

L'accueil de loisirs – ALSH « les petits loupiots »

L'accueil de loisirs sans hébergement -ALSH- est une structure recevant les enfants hors du temps scolaire. S'il constitue de fait un moyen de garde pour les familles, il propose des activités collectives et individuelles dans le respect des rythmes, des besoins et des capacités de chaque enfant.

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midi en période scolaire, de 7h40 à 18h.

L'ALSH de CRESSANGES sera ouvert du 15 au 19 février 2016, (1ère semaine des vacances); du 18 au 22 avril 2016 (2ème semaine des vacances) et du 06 au 29 juillet 2016.

Vos enfants pourront également être accueillis à l'ALSH du MONTET du 22 au 26 février 2016, du 11 au 15 avril 2016 et à TRONGET par le Centre Social 1.2.3 BOCAGE du 1er au 31 août 2016.

Les accueils de loisirs de Cressanges, du Montet et du Centre Social ont travaillé sur des ouvertures concertées afin de répondre aux besoins des familles sur toutes les périodes de vacances et ainsi développer une réelle et complète solution de garde et de loisirs éducatifs pour vos enfants, tout au long de l'année.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou l'ALSH pour toute demande de renseignements.

CONTACT: 04 70 47 29 45

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Les Relais Assistants Maternels sont des lieux d'information, d'échange et d'accompagnement des familles et des Assistantes Maternelles. Gratuits et ouverts à tous, ces services sont labellisés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

En complément de l'accueil dispensé dans les locaux de la Communauté de Communes, le Relais Assistants Maternels «Trotti'mômes» a la particularité d'être itinérant sur l'ensemble du territoire communautaire suivant un planning d'activités établi.

«Trotti'mômes»

- Il s'adresse aux parents qu'il accompagne de manière personnalisé dans leur fonction d'employeur, aux assistantes maternelles dans l'exercice quotidien de leur profession, aux futurs assistantes maternelles et aux enfants par la mise en place d'animations.

- Il met à disposition les listes des assistantes maternelles agréées du territoire, et toutes informations sur la petite enfance.

- Il informe sur le métier et la formation des assistantes maternelles, sur les démarches administratives et la législation.

Accompagnés par un parent ou par une assistante maternelle, les enfants ont la possibilité de participer à des ateliers animés par l'animatrice du Relais. C'est l'occasion des premiers contacts avec la vie de groupe favorisant l'éveil et le développement.



Pratique

NOUVEAU :

Retrouvez le planning des activités sur le site du Relais

<http://ramitrotti.weebly.com/>



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
Place du 8 mai 1945
03240 LE MONTET
06 71 98 48 05

 **Bocage sud**
vivre et entreprendre

Amicale Laïque de Cressanges

Pour l'année 2015 :

Le 2 mai 2015, nous avons réalisé notre soirée théâtrale sur le thème des contes.

Le 9 mai 2015, comme tous les ans, a eu lieu le troc plante. Cette manifestation connaît un succès grandissant d'année en année.

Ce même soir, pour la première année, nous avons organisé, avec l'association "Jazz dans le bocage", une soirée tapas avec la troupe "Bateau Mouche". Nous avons accueilli environ 300 personnes au Centre socio culturel.

Le 28 juin, la traditionnelle journée patrimoine avec la visite du Puy de Dôme ainsi que l'ascension par le Panoramique des Dômes et la visite du volcan de Lemptegy ont rassemblé plus de cinquante personnes.

Le 26 juillet, la brocante a réussi à passer entre les gouttes et a rassemblé de nombreux visiteurs.

Pour l'année 2016 :

Cette année, nous proposerons le **12 mars** en après-midi un concours de belote. Celui-ci aura lieu au Centre socio-culturel à partir de 13h30.

Les répétitions théâtrales ont débuté dès le mois de novembre pour les enfants et les adultes avec l'intervenante Léa Debarnot. Le spectacle est prévu le **21 mai** au Centre socio culturel.

Nous réitérons également notre partenariat avec l'association "Jazz dans le bocage". Le concert du groupe « BHM TRIO » est prévu le **1er mai** à 17h00 au Centre socio culturel.

Le troc plante annuel se déroulera le **7 mai**, la journée patrimoine aura lieu le **3 juillet**. Enfin, la brocante se déroulera le **24 juillet**.

Bonne et heureuse année à tous.

La présidente, Stéphanie Bouteloup



Etoile Sportive Cressangeoise

A travers ce petit mot, je vous souhaite, au nom de l'ESC, une excellente année 2016.

La saison 2014-2015 s'est soldée par une bonne 5ème place pour l'équipe fanion ainsi que la réserve.

Une bonne ambiance a régné pendant toute la saison. Les manifestations ont été, une fois de plus, une franche réussite. Le loto et la soirée dansante ont réuni plus de 150 personnes chacune. Le tournoi de sixte a, quant à lui, connu la même affluence que les années précédentes.



Pour cette saison 2015-2016, le club compte environ 55 licenciés de tout âge. L'équipe fanion termine à la trêve à la troisième place du classement, dans une poule très homogène où les places pour la montée et la descente vont se jouer jusqu'à la dernière journée. L'équipe réserve, toujours en entente avec Tronget, fait aussi une excellente saison. Pour l'instant, elle est seconde de sa poule. Les équipes de jeunes sont aussi en entente avec l'AS Tronget. Les entraînements sont assurés par des éducateurs des deux clubs. Cette année, pas moins de 22 jeunes licenciés sont au club répartis de débutant (u6 à u9) à u11 et deux féminines en u13. Ces équipes ont connu des fortunes diverses mais l'ambiance reste au beau fixe.

Cette année, l'ESC renouvelle ses manifestations avec son traditionnel loto le **17 janvier**, un repas dansant le **24 avril** et, pour clôturer, le **jeudi de l'ascension** avec le tournoi de sixte. Pour terminer, je tiens à remercier tous les Cressangeois qui ont participé à nos manifestations et, encore une fois, bonne et heureuse année 2016.

Le président, Francis Brunet

Le mot des associations

Des activités pendant toute l'année au **Club de l'Amitié**

Le Club de l'Amitié a commencé l'année par la traditionnelle galette des rois et en mars par le carnaval avec les enfants scolarisés à Cressanges, un après-midi qui réjouit tous les âges, avec une petite innovation cette année pour les mamies... Les enfants parcourent quelques rues du bourg et après une belle bataille de confettis, nous leur offrons un petit goûter. Ils savent nous remercier avec leurs chants et surtout leurs rires sous leurs déguisements colorés.

Le concours de belote en octobre fut une réussite. 172 joueurs ont investi le centre socioculturel et il ne restait plus une place. Les réunions bimensuelles rassemblent les amateurs de belote et autres jeux de sociétés, sans oublier les repas auxquels participe la plupart des adhérents.

La moyenne d'âge de notre club a baissé grâce aux randonneurs du mardi qui nous ont rejoints, je devrais plutôt dire randonneuses pour l'instant.

Les activités seront reconduites pour l'année 2016. Notons dès maintenant les dates de nos concours de belote les samedis 27 février et 1^{er} octobre et de l'assemblée générale le jeudi 4 février à 14 heures. Notre club adhère à la Fédération départementale Génération Mouvement les aînés ruraux, ainsi d'autres activités s'offrent à nous, tels que les voyages ou les rencontres interclubs par exemple.

Jouer, marcher ou participer aux repas facilite les relations entre nous et permet de rompre la solitude de certains tout en faisant travailler nos neurones ou nos jambes. Si vous êtes retraités, n'hésitez pas à assister à notre assemblée générale. Pour avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente Irène Parant, la trésorière Christiane Virlogeux ou la secrétaire Monique Bordes ou tout autre membre du club que vous connaissez.

Meilleurs vœux à tous.



Pétanque Cressangeoise

Réunis en Assemblée Générale en décembre 2015, en présence de Mme le Maire, le président Jacquy Cognet, retraça l'année marquée à nouveau par un championnat doublette masculin et féminin en juin dernier, un qualificatif ligue tripléte en mai, et nos concours habituels.

Merci à nos joueurs licenciés et aux bénévoles qui ont prêté main forte à ces manifestations. La trésorerie saine laisse apparaître un investissement important au niveau du local, mais nécessaire, aidé par un sponsoring local en la personne d'Arnaud Bordes.

Côté 2016, ce sera nos concours habituels, ponctués par un qualificatif championnat de ligue tripléte promotion, le dimanche 6 mars 2016 et nos concours en doublette les samedis 26 mars, 16 avril, 25 juin et 17 septembre.

Aurélien Burlaud entre au bureau et assurera le secrétariat de la coupe d'Allier.

Merci à la municipalité qui assure l'entretien des terrains et le prêt des salles.

Meilleurs vœux de bonheur, santé pour 2016.

Le Club des Jeunes

Le Club des Jeunes de Cressanges a stabilisé son nombre d'adhérents et d'activités pour la saison 2015 :

- le 23 mai, une sortie au parc d'attraction WALIBI a été organisée. La cinquantaine de participants a ainsi pu profiter des nombreuses attractions.
 - le 27 juin, les adhérents ont été invités à passer une journée entière sur la commune de Super-Besse : au programme randonnée, kart et trottinette d'été avec un pique-nique le midi afin que chacun puisse reprendre des forces et un repas pour clôturer cette agréable journée.
 - le 12 septembre, 70 amoureux de la chanson ont démontré leurs talents lors du traditionnel repas couscous – Karaoke.
 - 3 bals ont aussi été organisés et se sont déroulés à chaque fois dans une très bonne ambiance.
- L'assemblée générale aura lieu le **30 janvier 2016**





Créé en décembre 2009, le **Club Informatique Cressangeois** a pour objectif de promouvoir et développer les connaissances dans tous les secteurs de l'informatique, du multimédia et de la communication. Il s'adresse à toute personne désirant acquérir, développer ou partager ses savoirs. C'est dans une ambiance studieuse, conviviale, amicale et parfois ponctuée d'une pointe d'humour que les participants assistent assidûment au cours. Chaque année une ou plusieurs sorties sont organisées pour le plaisir de tous.

Pour vous renseigner ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir à **l'Assemblée Générale** qui aura lieu ce **vendredi 22 janvier** à 18 h dans la salle annexe.

Les séances sont organisées au rythme des périodes scolaires et assurées actuellement les mardis de 16h à 17h30 et de 17h30 à 19h.

Pour tout renseignement, contacter :

J.N. GODIGNON au 06 82 97 09 45 ou S. PICHET au 06 62 37 26 38.



Samedi 9 Avril de 15h à 18h
Dimanche 10 Avril de 10h à 17h
Grande exposition Miniatur'Arts
(Maquettes animées des anciens métiers)
Salle Socio culturelle

La gymnastique de Cressanges, animée pour la deuxième année consécutive par Noémie, a proposé une nouvelle conférence : « **La nutrition un atout majeur pour vivre mieux** »

Après Mr Nicolas Jean Christophe, kinésithérapeute, qui nous avait rappelé tout l'intérêt d'une activité physique régulière et en particulier la musculation des muscles profonds pour prévenir la plupart des problèmes de dos, maladie du siècle ; **Mr Parguel, diététicien**, nous a donné les règles pour une bonne alimentation en fonction de son âge.



En insistant sur l'importance de la consommation de protéines et de féculents à tous les repas, car ceci joue un rôle pour une bonne concentration, un bon sommeil et une bonne musculation etc... Il a souligné le fait que très vite, au fil des années, la masse musculaire cède sa place à la masse grasseuse sans pour autant prendre du poids, alors que pour le meilleur vieillissement, nous devons conserver une bonne masse musculaire.

D'où l'intérêt d'une activité physique régulière et variée (des documents étaient mis à disposition des visiteurs).

Et pour conclure, il a insisté sur le fait qu'une alimentation de qualité passe par la consommation maximum de plats cuisinés maison, suivant ses disponibilités, à partir de produits de saison tout en privilégiant les produits locaux. Après des échanges et tous ces bons conseils, le public a dégusté et apprécié une quinzaine de bonnes soupes originales préparées par les licenciées.

Bonne Année et Bonne Santé à tous !

L'association de gymnastique accueille toute personne souhaitant découvrir ses activités tout au long de l'année, dans deux cours : Gym douce et Gym tonique.

Une vidéo en ligne est disponible sur le site de la Mairie pour avoir un aperçu du travail musculaire. Les exercices proposés sont riches, variés, et renouvelés à chaque séance.

Pour plus d'informations appeler au 06 72 35 46 99.

Armistice 14 / 18

Le premier anniversaire de l'Armistice 14 / 18 était un service religieux le 11/11/1924 à 8h30. Ce n'est qu'en 1931 qu'a lieu le premier défilé avec les A.C., la municipalité, les habitants et les enfants des écoles. La date est le dimanche qui suit le 11 novembre. En 1967, la date est fixée le 11 novembre. Depuis quelques années, avec la municipalité, nous nous efforçons de faire participer le plus d'enfants possible. Le 11 novembre cette année a vu une forte participation. Merci les enfants et les parents, merci également à Lucie, Claire, Axel, Louis et ceux qui ont déposé les gerbes.

Le 11 Novembre, c'est aussi la date que nous choisissons pour remettre les récompenses. Cette année, Madame Marie-Françoise Lacarin a remis la Croix du combattant à Jean Paul Koeberlé et Xavier Cavroy a reçu des mains du Président, Aimé Voisin, l'insigne de porte-drapeau avec médaille de bronze pour 10 années de bons et loyaux services.

Notons que le président Aimé Voisin a reçu, au congrès départemental à Aveyron, la médaille de bronze de la Fédération Nationale André Maginot (Fnam) pour 25 ans d'adhésion.

La section remercie la municipalité qui a bien voulu organiser un dépôt de gerbes le 5 décembre en souvenir des morts pour la France en A.F.N. entre 1952 et 1962. Cette petite cérémonie permet de rassembler les A.C./ A.F.N de Tronget, Le Montet et Le Theil.

Encore merci à tous ceux qui ont participé au 8 mai et au 11 novembre (nous étions cette année plus de 100 personnes à ces deux commémorations).

La section souhaite, à tous les Cressangeoises et Cressangeois, une bonne et heureuse année.

Le Président, Aimé Voisin.



Les commémorations

**Se souvenir et
agir pour la
paix**



Le 11 novembre pour commémorer l'armistice de 1918 et la fin des combats de la Première Guerre Mondiale.

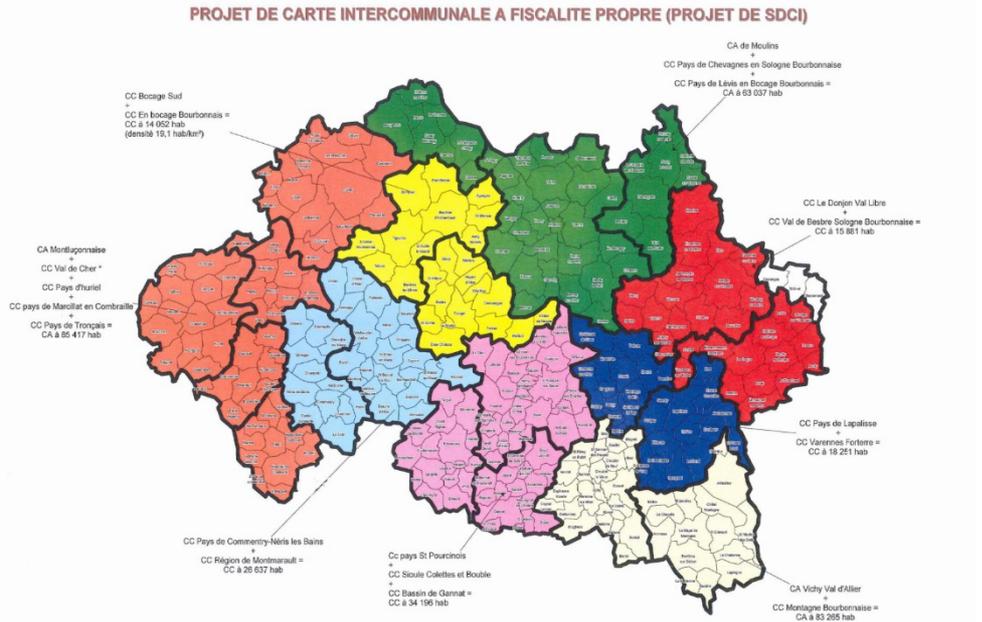


Devenir de l'intercommunalité

Le département de l'Allier qui se caractérise actuellement par 3 communautés d'agglomération et 18 communautés de communes va devoir revoir son organisation territoriale.

La loi relative à la nouvelle organisation territoriale (dite loi NOTRe) impose la révision du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Ainsi, le seuil minimal de population est de 15 000 habitants, sauf dérogation en lien avec la densité de population.

La communauté de communes Bocage Sud est concernée par cette réforme. La carte présentée par M. le Préfet répond aux différents objectifs posés dans la loi, elle tend à un renforcement des 3 agglomérations de l'Allier.



Elle tient compte des territoires ruraux et périurbains organisés autour de communes structurantes, qui en animant des politiques de proximité, constituent des pôles de développement.

Un regroupement des deux intercommunalités Bocage Sud (6300 hab) et Bocage en Bourbonnais (7750 hab) est proposé avec un nombre d'habitants de 14 052, une densité de 19,1 hab/km².

Il est demandé aux communes de donner un avis sur le schéma d'intercommunalité.

Le Conseil municipal prend acte de cette proposition et considère que :

- la commune de Cressanges est concernée par plusieurs bassins de vie
- que l'entité Bocage est en soi concevable et préserve la ruralité
- que la proximité avec les habitants est un élément qui reste à privilégier (ce qu'une adhésion à un territoire tel qu'une agglomération ne permettrait pas)
- qu'il est indispensable de préserver les différents syndicats intervenant sur le secteur dont celui de l'eau et assainissement
- que la future entité intercommunale doit préserver les écoles existantes dans les différentes communes du territoire
- qu'un rapprochement entre deux entités comparables doit permettre la mise en œuvre de services utiles aux populations.

Par conséquent, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, s'est prononcé, par 10 voix pour et 2 abstentions, en faveur du schéma présenté regroupant pour notre territoire la communauté de communes Bocage Sud et la communauté de communes Bocage en Bourbonnais.

L'ambition du législateur est de conforter le poids des communautés de communes qui auront à dialoguer avec la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe environ 7,7 millions d'habitants, 12 départements et de grosses structures intercommunales



Afin de garantir la sécurité des personnes et le fonctionnement des lignes électriques, la réglementation a fixé des distances minimales à respecter entre les plantations des propriétés privées et les ouvrages électriques.

Les mesures de sécurité

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

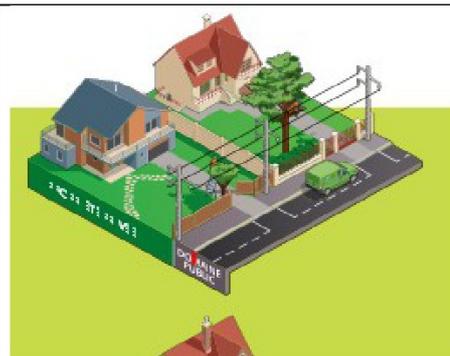
- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

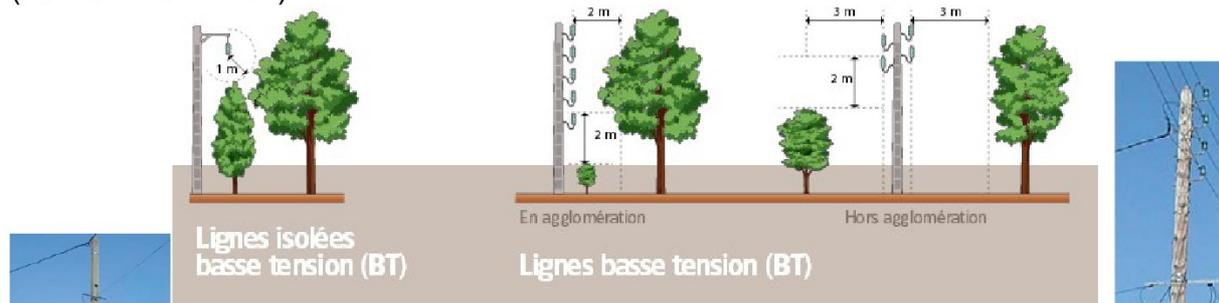
* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée



Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



Les règles de sécurité :

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service «dépannage» d'ERDF.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service «dépannage» d'ERDF au 09 726 750 03

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.erdf.fr